

Vous avez vendu votre logement

Quelles sont les démarches à effectuer pour fermer ou transférer l'abonnement aux services d'eau au nouvel occupant ?

Informez-nous de votre départ

Connectez-vous à [votre espace personnel sur l'agence en ligne](#) et indiquez-nous la date de votre départ, le relevé d'index de consommation au compteur (ne pas relever les chiffres sur la zone rouge), votre nouvelle adresse de résidence et le nom de l'acquéreur. Nous vous enverrons la facture de fin de contrat. Sans information sur le nom du nouvel acquéreur, nous fermerons l'alimentation en eau potable du logement.

[Je me connecte sur mon espace personnel.](#)

[Agence en ligne](#) > [Services](#) > [Contact](#) > [Demande administrative](#)



RESE
131 cours Genêt - CS
30551
17119 SAINTES Cedex